

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo****REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2022_070**

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais des Congrès et des Expositions Jacques Chirac à VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 23/06/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 75 - votants : 100

OBJET : BUDGET ANNEXE ZONES ÉCONOMIQUES - COMPTE ADMINISTRATIF 2021**PRESENTS :**

BROCHIER Patrick, VALLON Cyril, LANNOY Max, GERMAIN Henri, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, BARRUYER Daniel, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, ABRIAL Jacques, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, HORNÉ Patrice, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, VALLON Bernard, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Phippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, GUINARD Joseph, JACQUOT Laurent, LENQUETTE Nathalie, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, REYNAUD Claude, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MAHAUX Pierre-Olivier, MASSIN Nancie, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, RAVELLI Michèle, ROCHE Annie, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur DUCLAUX Jean-Claude a donné pouvoir à monsieur HOURDOU Philippe
Monsieur PREVIEU Bernard a donné pouvoir à madame AGRAIN Françoise
Monsieur RIPOCHE Bernard a donné pouvoir à monsieur VASSY Frédéric
Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame GENTIAL Dominique
Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur VITTE Bruno a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Madame PEYRARD Marylène a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur BARRUYER Daniel
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Madame CLEMENT Danielle a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame CLOUZEAU Amanda a donné pouvoir à madame LENQUETTE Nathalie
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur HURIEZ Thomas a donné pouvoir à monsieur GUINARD Joseph
Monsieur LABADENS Philippe a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame MAIRE Florence a donné pouvoir à madame LENQUETTE Nathalie
Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel
Monsieur COLOMB Pierre a donné pouvoir à monsieur POUILLY Jérôme
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame ILIOZER-BOYER Nathalie
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck

Madame PUGEAT Véronique a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à madame ILIOZER-BOYER Nathalie

Ce budget porte sur les écritures d'aménagement et de commercialisation des zones économiques communautaires de Valence Romans Agglo y compris celle de Rovaltain. Il s'inscrit dans la même nomenclature que le budget général avec les spécificités techniques relatives à la gestion de stock de terrain.

Les opérations de ce budget sont inscrites hors TVA car l'aménagement de zones est assujetti à la TVA.

Le budget est régi par nomenclature M14.

Le compte administratif 2021 se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2021	8 967 737,00	3 516 724,27
Dépenses 2021	8 768 207,05	15 661 263,96
Résultat 2021	199 529,95	-12 144 539,69
Résultat reporté 2020	-335 468,65	5 683 805,98
Résultat Cumulé 2021	-135 938,70	-6 460 733,71

A l'issue de l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est jointe à la délibération du compte administratif du budget principal.

Rappel des éléments de contexte de la réalisation :

Les dépenses d'acquisition foncière et d'aménagement des terrains sont retracées en fonctionnement puis basculées en investissement. De manière symétrique, les opérations de cession constatées en fonctionnement se traduisent par une sortie du stock de la valeur des biens qui produit des écritures basculées en investissement.

Les opérations de gestion des stocks montrent qu'en 2021, il y a eu un accroissement du stock de 808 k€..

Section de fonctionnement :

L'essentiel des opérations de ce budget se constate en section de fonctionnement.

Dépenses :

En 2021, le coût d'aménagement des zones a augmenté de 564 k€ par rapport à 2020.

Les dépenses ont porté notamment sur :

- Zone de Rovaltain (3 M€) dont des travaux de renforcement électrique (2,5 M€),
- Zone de Lautagne (715 k€) dont la participation à la défense incendie (504 k€),
- Zone Portes du Vercors (196 k€), dont l'acquisition d'un tènement immobilier pour 157 k€,
- Zone les Chasses (142 k€), dont un échange de terrains avec soulte pour 134 k€.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolution en valeur 2021/ 2020	Variation moyenne annuelle 2021/ 2019
011 - Charges à caractère général	6 641 724,34 €	3 794 383,44 €	3 455 532,07 €	- 338 851,37 €	-27,87%
65 - Autres charges de gestion courante	- €	38 096,46 €	504 000,00 €	465 903,54 €	S.O
66 - Charges financières	119 013,95 €	126 721,74 €	139 602,24 €	12 880,50 €	8,30%
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	424 508,65 €	424 508,65 €	S.O
Total dépenses réelles de fonctionnement	6 760 738,29 €	3 959 201,64 €	4 523 642,96 €	564 441,32 €	-18,20%
Opérations de gestion des stocks	6 826 759,45 €	17 414 432,41 €	4 244 564,09 €	- 13 169 868,32 €	-21,15%
Total Dépenses de fonctionnement	13 587 497,74 €	21 373 634,05 €	8 768 207,05 €	- 12 605 427,00 €	-19,67%

Sur ce budget annexe, les investissements sont retracés en fonction des autorisations d'engagement (AE) en lieu et place des autorisations de programme.

Les opérations de gestion de stock visent ensuite à valoriser le coût de revient des terrains et à les faire financer le cas échéant par des emprunts ou des avances du budget général.

Depuis 2019, à la suite de la création de l'AE relative à la zone des loisirs de Bourg de Péage, le montant total des autorisations d'engagement est de 21,7 M€.

Libellé de l'autorisation (AP ou AE)	Autorisations votées (délibérations précédentes)	Autorisation votée sur l'année (BP ou DM en 2021)	Total Autorisation au 31 décembre 2021	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2021	Restes à financer (exercices à compter de 2022)
	A	B	C=A+B	D	E	F	G=C-D-F
Aménagement ZA la Motte	1 682 500	108 000	1 790 500	-	119 133	101 642	1 688 858
Aménagement ZA Lautagne	9 476 865	-108 000	9 368 865	6 321 970	883 000	210 566	2 836 329
Aménagement Rovaltain	8 900 320	0	8 900 320	2 783 490	3 307 820	2 967 564	3 149 266
Aménagement Zone des loisirs Bourg de Péage	1 600 000	0	1 600 000	825	343 142	104 265	1 494 910
Total	21 659 685	0	21 659 685	9 106 285	4 653 095	3 384 037	9 169 363

Recettes

Les écritures de variation de stock permettent de basculer en investissement l'excédent ou le déficit de fonctionnement pour couvrir le remboursement de la dette ou le faire financer par emprunt.

Les recettes du chapitre 70 relèvent principalement des cessions de terrains pour 2,626 M€ soit 25 ventes constatées en année de pandémie (784 k€ sur Lautagne, 304 k€ aux Revols, 266 k€ zone de Morlon, 265 k€ zone de Platel, 216 k€ à Rovaltain...) et à titre secondaire des loyers de terrains pour 60 k€.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolution en valeur 2021/ 2020	Variation moyenne annuelle 2021/ 2019
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 663 192,00 €	5 156 878,38 €	2 686 878,63 €	- 2 469 999,75 €	-24,09%
73 - Impôts et taxes	- €	364,00 €	- €	- 364,00 €	S.O
74 - Dotations et participations	- €	- €	111 004,52 €	111 004,52 €	S.O
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	3,32 €	3,32 €	S.O
77 - Produits exceptionnels	4 921,87 €	15 086,46 €	917 527,83 €	902 441,37 €	1265,35%
Total recettes réelles de fonctionnement	4 668 113,87 €	5 172 328,84 €	3 715 414,30 €	- 1 456 914,54 €	-10,79%
Opérations de gestion des stocks	7 002 771,84 €	18 753 486,67 €	5 252 322,70 €	- 13 501 163,97 €	-13,40%
Total Recettes de fonctionnement	11 670 885,71 €	23 925 815,51 €	8 967 737,00 €	- 14 958 078,51 €	-12,34%

Section d'investissement :

Le budget général ne fait plus d'avance au budget annexe Zones économiques. A ce titre, le budget a remboursé une avance de 10 M € au budget général, conformément à la délibération du 24 juin 2021.

En conséquence, dès 2018, ce budget a recours aux emprunts. Il y a donc des frais financiers en fonctionnement qui entrent désormais dans le prix de vente des terrains.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolution en valeur 2021/ 2020	Variation moyenne annuelle 2021/ 2019
Remboursement avance au budget général	- €	- €	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €	S.O
Remboursement capital emprunt	906 275,38 €	1 090 872,99 €	1 137 621,08 €	46 748,09 €	12,04%
Dépenses relatives à la gestion des stocks	6 791 638,29 €	18 521 823,23 €	4 523 642,88 €	- 13 998 180,35 €	-18,39%
Total Dépenses d'investissement	7 697 913,67 €	19 612 696,22 €	15 661 263,96 €	- 3 951 432,26 €	42,64%

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolution en valeur 2021/ 2020	Variation moyenne annuelle 2021/ 2019
Autres ressources propres	1 800 900,00 €	4 350 000,00 €	840,00 €	- 4 349 160,00 €	-97,84%
Recettes relatives à la gestion des stocks	6 615 625,90 €	17 182 768,97 €	3 515 884,27 €	- 13 666 884,70 €	-27,10%
Total Recettes d'investissement	8 416 525,90 €	21 532 768,97 €	3 516 724,27 €	- 18 016 044,70 €	-35,36%

Monsieur Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agg
vote de ce compte administratif.

La présidence est assurée par madame Marie-Hélène THORAVAL, 1^{ère} Vice-présidente.

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le compte administratif 2021 du budget annexe Zones économiques,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 97 voix

Votants CONTRE : 3 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

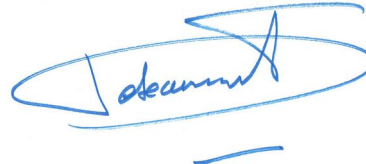
S'abstenant : 0 voix

N'a pas pris part au vote : 1 voix

DARAGON Nicolas

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 07/07/2022
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.